

Procès-verbal Conseil d'établissement – École Chante-Bois Séance en présentiel

Procès-verbal

PRÉSENCES

Monsieur Serge Lagacé, parent membre et vice-président

Monsieur Gautier Njokou, parent membre et représentant au comité de parents

Monsieur Justin Beaudin, parent membre

Madame Nathalie Blanchard, représentante du personnel enseignant

Madame Mylène Faucher, représentante du personnel enseignant

Madame Amélie Godin, représentante du personnel enseignant

Madame Éloïse Chabot-Clerbois, représentante substitut du personnel enseignant

Madame Marjorie Lavigne, représentante du personnel de soutien

Madame Michelle Lamarche, représentante du service de garde

Madame Annie April, directrice

ABSENCES

Madame Mélanie Hébert, parent membre et présidente

Madame Marie-Ève Hébert, parent membre et représentante substitut au comité de parents

Madame Armelle Sorelle Kitio, parent membre

Madame Nisrine Hanna, représentante du service de garde

Le lundi 20 janvier - 18h45

- Mot de bienvenue Ouverture de l'assemblée à 18h46.
- 2. Parole au public

Aucun public.

24-25-31 3. Adoption de l'ordre du jour (D)

Il est PROPOSÉ par M. Serge Lagacé et secondé par Mme Mylène Faucher d'ADOPTER l'ordre du jour de la séance du 20 janvier 2024, tel que déposé.

C'est ADOPTÉ à l'unanimité.

24-25-32 4. Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2024 (D)

Il est PROPOSÉ par Mme Éloïse Chabot-Clerbois et secondée par Mme Marjorie Lavigne D'ADOPTER le procès-verbal du 11 novembre tel que présenté.

C'est ADOPTÉ à l'unanimité.



Procès-verbal Conseil d'établissement – École Chante-Bois Séance en présentiel

- 5. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement – État de la situation des membres (P) Point reporté à la prochaine séance.
- 6. Budget révisé (I)

La direction présente le budget révisé répond aux questions.

 Reddition de comptes pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements (P)

Le conseil d'établissement de l'école Chante-Bois confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école Chante-Bois la somme de 249 727 \$. Ces sommes ont été allouées et versées à l'établissement et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2024-2025.

Il est PROPOSÉ par Mme Éloïse Chabot-Clerbois et secondée par Mme Amélie Godin d'adopter la reddition de comptes pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements.

C'est ADOPTÉ à l'unanimité.

8. Critères pour la sélection de la direction – Année 2025-2026(P)

Il est PROPOSÉ par Mme Nathalie Blanchard et secondée par Mme Michelle Lamarche D'APPROUVER les critères pour la sélection de la direction – Année 2025-2026.

C'est APPROUVÉ à l'unanimité.

9. Information des membres

Mme Éloïse Chabot-Clerbois souhaite nommer un coup de cœur au traiteur La Marmite à Saveurs.

10. Divers

Mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents (P)

24-25-33

24-25-34



Procès-verbal Conseil d'établissement – École Chante-Bois Séance en présentiel

24-25-35

Il est PROPOSÉ par Mme Mylène Faucher et secondée par M. Serge Lagacé D'APPROUVER les Mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents

C'est APPROUVÉ à l'unanimité.

11. Levée de l'assemblée

24-25-36

Il est proposé par M. Gautier Njokou de lever l'assemblée à 19h15.

<i>LÉGENDE</i>			
(C) Consultation	(D) Adoption	(I) Information	(P) Approbation

Annie April Directrice Serge Lagacé Vice-président